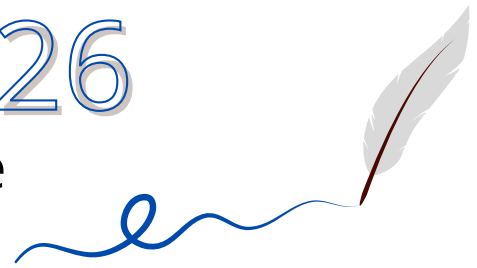


Janvier 2026

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, chers habitants,

A quelques jours des échéances municipales, par soucis de déontologie électorale et du fait que je ne sollicite pas un nouveau mandat il va de soi que je ne parlerai pas de nouveaux projets. Néanmoins, je me permettrai de faire un tour d'horizon des principales réalisations lors de mes 18 années passées à la tête de ma commune de naissance avec passion et teintées de fierté.

Dix-huit années c'est long et court à la fois. Long quand une fois élu on se rend compte des obstacles à franchir pour faire aboutir des projets structurants qui me semblaient évident pour la commune. Long quand on est face à la complexité des procédures, aux règlementations ou encore aux normes fluctuantes. Long quand le but à atteindre ressemble à un horizon que tout le monde sait inatteignable. Ou encore long, quand on se sent seul, les jours où les critiques et les rumeurs, vus par le petit bout de la lorgnette, mettent en cause votre action, voire votre honnêteté.

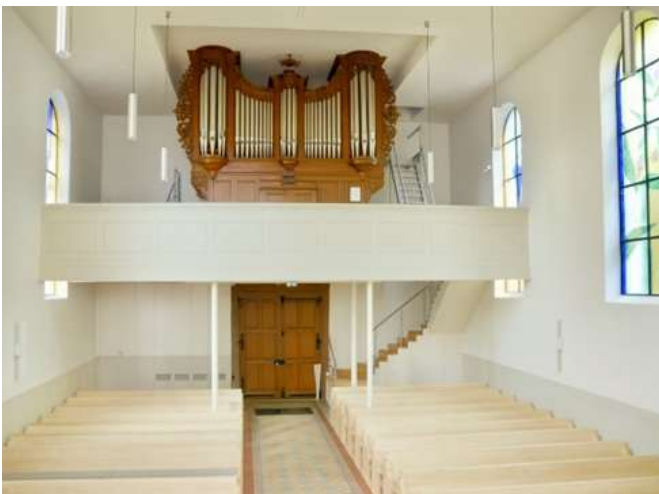
Mais aussi court quand on se remémore le temps passé et que dans le rétro apparaissent les projets qui ont aboutis. Court quand on se sent secondé par la secrétaire, épaulé par les adjoints et soutenu par les conseillers. Court encore, les moments certes rares, où un habitant apprécie les décisions et vous dit de persévérer dans cette voie. Ou encore court, quand on met fin à son mandat, et que des projets restent dans le tiroir qu'on aurait aimés mener au bout.



Pour ce qui est des projets, j'ai eu l'opportunité de concrétiser avec 3 conseils successifs, la pérennisation de 3 bâtiments emblématiques qui faisaient encore il n'y pas si longtemps la fierté de tous les villages de France : **La mairie, l'école et l'église.**

Durant le 1er mandat nous avons construit une nouvelle mairie et réaménagé « S'Platzel » qui désormais se nomme Place de la Liberté. Après 12 années à votre service, elle a prouvé sa fonctionnalité; Son architecture contemporaine fait aujourd'hui l'unanimité auprès des habitants et des professionnels de la construction. Quant au parvis et à la place, ils participent à la réussite des rassemblements festifs.

Lors du 2ème mandat, l'église a été rénovée avec l'aide du conseil presbytéral et la fondation du patrimoine. En 2024 le réaménagement du parc, l'embellissement du monument aux morts et un nouvel éclairage a mis le site en valeur.



Le 3ème mandat a vu la concrétisation de l'agrandissement de notre école avec maintien de 5 classes de maternelle dans notre village. Dans un premier temps prévu sur le site de Furdenheim, notre persévérance de maintenir une école dans notre village a eu raison des velléités de la Préfecture et de l'Education nationale qui souhaitaient un regroupement sur un seul site. La construction d'un périscolaire financée par la CoCoKo est venue compléter l'équipement, mettant fin à une revendication légitime des parents depuis plus de trente ans.



Je peux encore citer la mise aux normes de la salle communale, la rénovation du presbytère, la mise en place d'un chauffage individualisé au gaz dans les 3 logements que nous louons et la mise à disposition d'un columbarium. Nous nous sommes aussi dotés d'un atelier communal avec vestiaire, d'un tracteur et d'une camionnette avec remorque. Une étude a aussi montré que l'ancienne gare pourra être transformée en Maison d'Assistants Maternelles ou en collectif avec deux logements.

Malgré ces investissements importants, nous n'avons pas négligé les voiries pour autant. La rue de la Paix, l'impasse de la Carrière, le rond-point, la route des Romains, la rue de l'Ecole et cette année la rue Principale ont bénéficié de travaux conséquents. A chaque fois nous avons sécurisé le cheminement des piétons et amélioré l'éclairage.



L'urbanisme était un sujet omniprésent durant mes 3 mandats et m'a souvent causé des tracas face aux «promoteurs de ville». Conscient qu'il fallait des logements en collectif pour satisfaire la demande, il me semblait que la transformation des corps de ferme répondrait à cette demande. Mon objectif était donc de préserver l'âme d'un village rural en réservant les terrains nus à des maisons individuelles et des logements intermédiaires qui faisaient aussi l'objet d'une forte demande. C'est comme cela qu'on a refusé des projets et préservé 82 maisons individuelles ou jumelées là où les promoteurs prévoyaient 188 logements de ville. Notre démarche n'a pas toujours été couronnée de succès ; mais à chaque fois, j'ai rencontré les porteurs de projets pour **donner ma vision de notre village** et pour calmer leurs ambitions de densification pour le bien être des futurs Hurtigheimois.

La vie d'un maire est faite de déceptions et de satisfactions, parmi les déceptions vous l'avez surement deviné les agissements des promoteurs tiennent une bonne place. Mais j'ai aussi eu beaucoup de satisfactions notamment celle d'avoir trouvé une solution concernant la vingtaine d'habitants au bout de la rue de la Gare.



Leur adresse postale demeurait à Hurtigheim, tandis que pour les services de l'Etat leur résidence était fixée à Furdenheim, ce qui a été à l'origine de nombreux tracasseries administratives. Là où on échouait depuis plus de 60 ans avec la commune voisine, là où la Préfecture d'habitude si directive n'a pas pris position, et après une première tentative infructueuse en 2008, j'ai trouvé une oreille attentive auprès du maire de Furdenheim Marc Hermann lors de mon 2ème mandat.

Après quelques réunions, avec les élus de Furdenheim et à la grande joie des familles concernées, nous sommes venus à bout des désagréments qui perduraient depuis plus d'un demi-siècle. Depuis 2015 la Rue de la Gare fait partie de Hurtigheim dans son intégralité. **Cet accord m'a montré qu'avec l'écoute, la volonté, la ténacité et le bon sens, on peut venir au bout de l'impossible.**

Je ne veux pas passer sous silence **l'arrivée d'une mosquée dans notre village**. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'a pas fait l'unanimité auprès de la population et donc elle a forcément causé des griefs contre moi. Je tiens à dire que pendant les années d'échanges cordiaux avec l'Association Ahmadiyya pour concrétiser leur projet, je n'ai fait qu'appliquer les règles d'urbanisme et les lois de la République en vigueur. De surcroît aucune décision n'a été prise au sein du conseil municipal sans l'accord des services de l'Etat. Je remercie les habitants qui sont bienveillants sur ce sujet, et vous êtes nombreux. Aux autres, une minorité, je dirai sans vouloir les convaincre, je peux affirmer que la cohabitation s'est faite jusqu'à ce jour dans le respect de l'un envers l'autre.

Pour conclure je voudrais remercier tous les habitants qui souvent par quelques mots m'ont conforté dans mes positions. **Je n'oublie pas l'immense majorité silencieuse à laquelle je me suis raccroché quand je me sentais un peu seul.** Demander un peu d'indulgence à ceux d'entre vous qui n'ont pas vu aboutir leurs demandes, et qui par moment ont ressenti de la frustration, voire plus, dans mes propos. Je ne peux que leur dire que j'ai toujours agi et répondu en toute transparence, sans dévier de la ligne de conduite que je m'étais fixée et en me basant sur les règles de la République, sans intérêt personnel et en privilégiant avant tout l'intérêt de la commune.

Je voudrais aussi m'adresser aux conseillers municipaux qui m'ont accordé leur confiance à 3 reprises pour occuper le poste de maire. Pratiquement toutes les décisions ont été votées à l'unanimité par 3 conseils municipaux différents sans négliger les échanges de vue. Merci à vous pour ce soutien que vous m'avez accordé pendant toutes ces années. Un grand merci à mes adjoints, Claude Grimm en tête, il est à mes côtés jour après jour pratiquement depuis le début. Toujours prompt à trouver une solution, il m'a été d'un grand secours face aux problèmes et aux imprévus qui surgissent notamment lors des grands chantiers. Pilote infatigable au niveau des travaux en régie, il ne compte pas ses heures au bénéfice de la commune. Je n'oublie pas mes trois adjoints qui m'ont épaulé utilement chacun dans son domaine à chaque fois que le besoin se présentait. René URBAN m'a secondé durant 2 mandats, Paul JUNG et Suzy PIECKO étaient à mes côtés pendant un mandat.

Côté monde associatif, j'ai énormément apprécié le regain de la vie associative au sein de notre village durant mon dernier mandat. Je tiens donc à féliciter et à remercier tous les responsables d'association, que ce soit, les Arboriculteurs, l'Ecole en Fête, l'Ecole de Musique, le Conseil Presbytéral ou l'Association socioculturelle. Cette dernière en la personne de son comité et de ses bénévoles mérite à mes yeux une attention toute particulière.



Quasiment au four et au moulin toute l'année ils nous offrent des divertissements appréciés par un grand nombre d'entre vous. Un grand merci à eux pour l'énergie qu'ils déploient lors de ces événements conviviaux. Je veux aussi citer les petites mains expertes en bricolage qui ont encore œuvré cette année au niveau des décors de rue à Noël et à Pâques. Je n'oublie pas Nathalie, Josiane et Evelyne qui animent le Stammtisch une fois par mois à la grande joie de nos aînés. Parmi mes regrets figurent la dissolution de l'Amicale des Pompiers et de l'Association des Arboriculteurs qui mettra fin à son activité courant 2026. Je peux encore rajouter la fin du « Massti Mandi » qui était une tradition propre à notre village, mais dont l'organisation s'est avérée de plus en plus difficile suite à l'augmentation du nombre d'élus.

Permettez-moi aussi de remercier publiquement mon épouse Evelyne qui a toujours été à mes côtés y compris dans les moments difficiles. Elle m'a toujours laissé libre dans mes différentes décisions concernant mon parcours d' élu. Elle m'a permis de m'investir à tout moment en acceptant un emploi du temps fluctuant et en évolution quasi quotidienne. Je tiens à lui exprimer mes remerciements pour son soutien sans faille et les désagréments qui se sont parfois transformés en sacrifices que mon rôle de maire lui a imposés.

Concernant le personnel communal, nous avons structuré notre organisation et offert des locaux qui améliorent leur cadre de vie au travail. Je voudrais remercier Anthony pour son assiduité journalière, son implication et ses initiatives au niveau de son travail. Quant à Maeva que j'ai eu la chance d'embaucher en 2014, elle assure le secrétariat de notre commune avec une constance qui mérite les remerciements que toute la population lui adresse régulièrement tout au long de l'année. Je voudrais la remercier sincèrement pour l'accueil souriant qu'elle vous réserve, pour sa compétence, pour sa précieuse collaboration durant pratiquement 12 années. Notre collaboration, sans saute d'humeur entre nous durant toutes ces années, fera partie entre autres des bons souvenirs que je garderai de mon passage à la mairie du village qui m'a vu grandir.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter bonts vents et une belle réussite aux futurs élus.

Votre Maire
Jean-Jacques RUCH

La mairie communiqu



PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2025

Budget communal : Le compte administratif 2024 a été entériné en séance du 11 mars 2025. La section de fonctionnement affiche un excédent de clôture de 389 477 €, tandis que la section d'investissement se solde par un déficit de - 83 942 €. Des restes à réaliser destinés à couvrir l'ensemble des dépenses et des recettes engagées avant le vote du budget ont été votés pour un montant de 41 221 € en dépenses. Le besoin de financement de la section d'investissement a été couvert à hauteur de 125 163 € par l'affectation du résultat de la section de fonctionnement. C'est une somme de 264 313 € qui a pu être affectée en recettes de fonctionnement au budget primitif 2025.

Celui-ci a été voté à l'équilibre, en séance du 8 avril, avec une somme de 809 687 € en section de fonctionnement et de 998 953 € en section d'investissement.

Fiscalité : Les taux de fiscalité locale ont été reconduits à l'identique. Pour mémoire ils s'élèvent à 27 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 45,69 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenu à 13,02 % pour l'année 2025.

Travaux rue Principale : En séance du 11 mars 2025 le conseil municipal a validé le plan de financement de l'opération de réaménagement de la rue Principale et autorisé le Maire a publié l'appel d'offre pour le marché public à procédure adaptée. Les lots ont été attribués le 29 avril aux deux sociétés les mieux-disantes.

La société LINGENHELD Oberschaeffolsheim a été retenue pour le lot 1 « voirie » au prix de 359 967 € HT, et la société S2Ei Niederhausbergen déclarée attributaire au prix de 121 064 € HT.

Pour mémoire ces travaux consistent à réaménager la chaussée pour permettre un cheminement piéton plus sécuritaire sur les trottoirs qui seront élargis, mais aussi un meilleur contrôle de la vitesse avec la présence d'une écluse au niveau de la salle communale. Durant le chantier, c'est également la mise en souterrain des réseaux secs (éclairage public et fibre optique) qui sera effectuée. Le poteau électrique situé au débouché de la rue de l'Ecole vers la rue Principale a été déplacé, pour faciliter la circulation à cette intersection.



Le coût total du chantier est de 672 034 €. A l'issue de l'opération, la Commune percevra 112 500 € de subvention de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que le remboursement de sa participation à la réfection de la voirie, car il s'agit d'une route départementale, pour la somme de 165 108 €. Enfin, sur cette opération le reversement de TVA attendu est de 83 157 €. Le montant restant à la charge de la Commune s'élève donc à 311 269 €.

Afin de sécuriser la Trésorerie en attendant l'encaissement de ces remboursements, le Conseil Municipal a validé en séance du 23 septembre 2025 la souscription d'un prêt relais auprès du crédit mutuel Ackerland, pour la somme de 200 000 €, remboursable sur un an maximum, au taux de 3,15%.



Cession foncière piste cyclable : Lors de sa séance du 23 septembre 2025, le conseil municipal a validé l'achat du futur débouché de la piste cyclable Hurtigheim / Stutzheim-Offenheim. Cette parcelle de 310 m² permettra de sécuriser l'insertion dans la circulation des cyclistes de la piste cyclable venant de Stutzheim-Offenheim. La transaction se fera au prix de 150 € de l'are, soit un montant total de 465 €. Les frais d'acte seront entièrement à la charge de la Commune.

Location salle communale : Le Conseil municipal a délibéré, en séance du 16 décembre 2025 au sujet des loyers 2026. Eut égard aux difficultés liées au fort taux d'occupation de la salle, il a été décidé de ne plus louer la salle en semaine aux personnes extérieures au village, pour motif autre que les enterrements. La location est néanmoins possible le week-end, à condition que ces personnes soient parrainées par un habitant. Le prix de la location pour les demi-journées en semaine vis-à-vis des non-résidents, et pour les seuls enterrements, est de 100 €.



Convention couverture santé des agents : Le Conseil municipal a validé la reconduction du contrat avec la Mutest pour la couverture santé des agents, sur la période 2026-2031. La participation communale versée mensuellement aux agents pour l'acquisition d'une couverture santé est portée à 12% du plafond mensuel de la sécurité sociale (soit 40,05 € par mois en 2026).

Agenda 2026

MARS

- 03/03 - Stammtisch
- 15/03 - Elections municipales (1er tour)
- 21/03 - Nettoyage de printemps
- 22/03 - Elections municipales (2ème tour)
- 22/03 - Carnaval

AVRIL

- 07/04 - Stammtisch

MAI

- 05/05 - Stammtisch
- 24/05 - Tournoi de pétanque
"Hurtigheim joue le jeu"

JUIN

- 02/06 - Stammtisch
- 20/06 - Fete de la musique

JUILLET

- 07/07 - Stammtisch
- 13/07 - Fête nationale
- 27 et 28/07 - Animations estivale périscolaire HURTIGHEIM

SEPTEMBRE

- 01/09 - Stammtisch
- 26/07 et 27/09 - Messti

DECEMBRE

- 04/12 - Stammtisch de Noël
- 05/12 - Hurtigheim fête Noël

OCTOBRE

- 06/10 - Stammtisch
- 31/10 - Halloween

NOVEMBRE

- 03/11 - Stammtisch
- 11/11 - Commémoration de l'armistice

Les travaux en 2025



Mise en place d'une clôture rigide à l'église - Travaux réalisés en régie.



Mise en place d'une clôture rigide à l'école - Travaux réalisés en régie.



Pose d'un escalier en grès des Vosges pour l'accès au logement rue Principale.



Remplacement des fenêtres et mise en place de volets roulants du logement salle communale.



Aménagement en régie de 3 cavurnes supplémentaires au columbarium



Aménagement voirie rue Principale.



Finances communales 2025 : Quelques chiffres clé...

Section de fonctionnement

Principales dépenses

149 000 €



Charges à caractère général
(électricité, carburants, fournitures...)

179 000 €



Charges de personnel
(y compris le personnel, **ATSEM SIVOM**)

68 000 €



Autres charges de gestion courante
(indemnités élus, contributions obligatoires, subventions)

Principales recettes

398 000



Impôts et taxes

130 000 €



Dotations de l'Etat

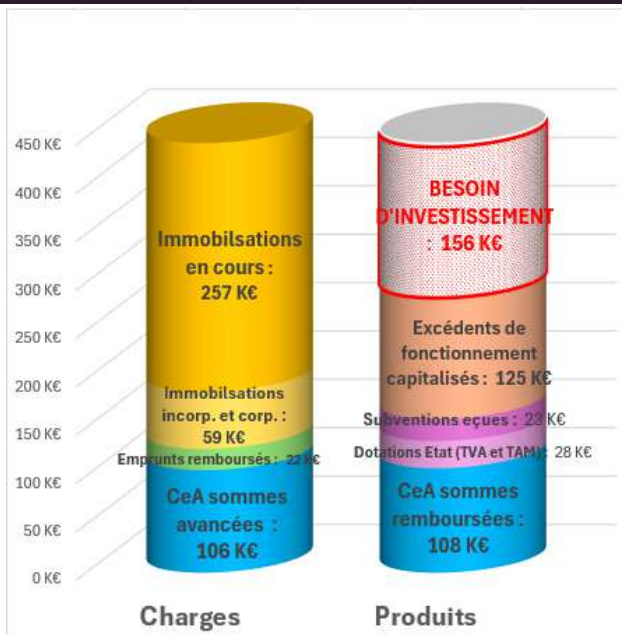
27 000 €



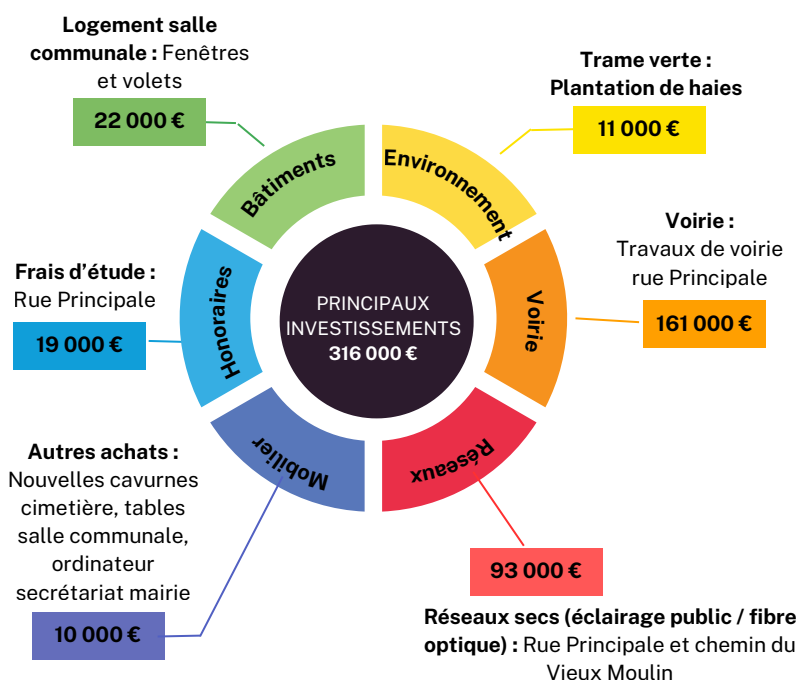
Autres produits gestion courante :
Loyers, redevances diverses

Excédent de fonctionnement
159 000 €

Section d'investissement



Besoin d'investissement 156 000 €



Capital d'emprunt restant dû au 31/12/2025 : 177 000 €

Investissements programmés en 2026

- Achèvement de la rue Principale (120 000 €)
- Aménagement de la piste cyclable Hurtigheim / Stutzheim-Offenheim (170 000 €)

Notre salle communale

La salle communale située face à la mairie peut accueillir une cinquantaine de personnes. Du fait de sa situation, en cœur de village, elle n'a pas vocation à accueillir des mariages ni des rencontres bruyantes. Elle est principalement destinée aux fêtes de famille ou à la vie associative. Nous encourageons donc les futurs locataires à prendre ces contraintes en compte notamment le bruit avant toute location.

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les habitants d'HURTIGHEIM :

- Demi-journée (maximum 6h, hors WE, et vendredi après-midi) : **50 €**
- Week-end sans chauffage (du 01/04 au 31/10) : **140 €**
- Week-end avec chauffage (du 01/11 au 31/03) : **160 €**

Pour les personnes ne résidant pas dans la Commune :

- Demi-journée (Uniquement enterrements, maximum 6h, hors WE et vendredi après-midi) : **100 €**
- Week-end sans chauffage (du 01/04 au 31/10) : **300 €**
- Week-end avec chauffage (du 01/11 au 31/03) : **330 €**

Une caution de 300 € est demandée à la signature du contrat, à régler par chèque le jour de la remise des clés.

Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et qu'aucune sous-location n'est acceptée.

Bon à savoir : Un parrainage par un habitant de Hurtigheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements et réservations :

Mairie de Hurtigheim, tel : 03.88.69.02.09 ou par courriel : mairie@hurtigheim.fr



SIVOM Ackerland

Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim



Effectifs à la rentrée 2025 :

Après un effectif pratiquement stable ces 3 dernières années, nous enregistrons pour la 1ère fois depuis la création du RPI en 2006 une petite baisse du nombre d'élèves lors de la rentrée 2025.

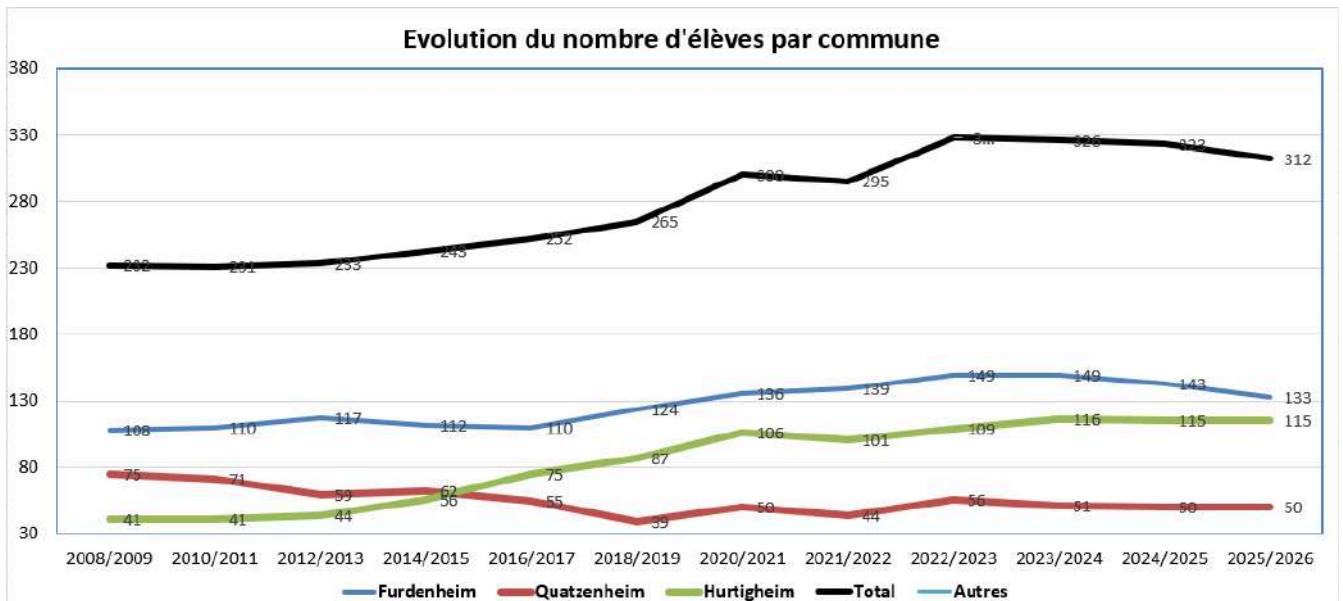
312 élèves fréquentent désormais notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) contre 323 à la rentrée précédente. L'école élémentaire de Furdenheim accueille 203 élèves répartis en 8 classes allant du Cours préparatoire (CP) au Cours moyen 2 (CM2). Quant à l'école maternelle de Hurtigheim, elle accueille 109 enfants en grande, moyenne et petite sections dans 5 classes. Cela a pour effet d'avoir en moyenne 22 élèves par classe en maternelle et 25 en élémentaire. Le nombre d'élèves n'est pas constant toute l'année scolaire, il varie selon les arrivées et les départs des familles.

Evolution du nombre des élèves depuis 2008

Comme vous le constatez sur le graphique ci-dessous, notre commune a beaucoup contribué à l'augmentation du nombre des élèves au sein de notre RPI. Il y avait 41 élèves de Hurtigheim scolarisés en 2008 contre 115 aujourd'hui (+180%). Sur la même période Furdenheim a vu son nombre augmenté de 108 à 123 (+14%) et Quatzenheim a vu baisser ses effectifs de 75 à 50 (-33%). Nous accueillons aussi tous les ans une dizaine d'enfants ne résidant pas dans nos trois communes.



Crédit photo Michael BOUTON



Dépenses principales 2025

Remboursement d'emprunts	105 049,71 €
Intérêts sur emprunt	28 886,66 €
Frais de personnel (ATSEM)	235 492,91 €
Investissements (matériel informatique, solde salle de classe élémentaire)	53 210,43 €
Fonctionnement (autres charges, achat de matériel, maintenance etc...)	93 185,06 €

Recettes principales 2025

Les recettes proviennent essentiellement des participations communales des 3 villages, du remboursement de la TVA sur les investissements de l'année précédente, et d'autres subventions.

Participation FURDENHEIM (1 577 habitants)	175 109,67 €
Participation HURTIGHEIM (1 012 habitants)	112 372,21 €
Participation QUATZENHEIM (758 habitants)	84 168,12 €
Versement Région Grand Est (accompagnants bus scolaire)	6 000 €
FCTVA année 2024	11 024,10 €

L'année 2024-2025 en quelques chiffres :

- En 2025, Le solde du marché de construction de la 8ème salle de classe (ouverte en 2023) a été réglé à hauteur de 31 841,06 €.
- Du matériel informatique a été acquis dans les deux écoles pour une somme 20 488,89 €
- Le capital d'emprunt restant dû au 31/12/2025 est de 1 769 863,67 €. L'encours de la dette au sein des trois villages du regroupement pédagogique intercommunal est de 513 €/habitant.



Nouveau : Une nouvelle dépense viendra impacter notre budget école en 2026. La région Grand Est nous demande dorénavant de participer à hauteur de **10 283,90 €** pour le transport scolaire durant la pause méridienne.

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 80 €, (60 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 2 €. Les 10 premiers kilos collectés sont compris dans la part fixe, les suivants sont facturés à 20 cts le kilo.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 62 € par logement. Les levées sont facturées à 2 € dès la première levée et le kilo est à 0,20 €.
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours. Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.
- Les passages en déchetterie sont facturés à 5 € à partir du 14ème passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui désactivera le badge perdu et vous dotera d'un nouveau badge moyennant 15 €.

INFOS DÉCHETTERIES :

Notre territoire compte deux déchetteries, situées à Dossenheim-Kochersberg et à Pfulgiesheim et deux dépôts verts à Ittenheim et à Willgotheim.

Les dépôts verts sont accessibles à tout moment avec le badge.

Jours	Été*		Hiver*	
	Doss. ¹	Pful. ²	Doss. ¹	Pful. ²
Lundi	14 h - 18 h	Fermé	14 h - 17 h	Fermé
Mardi	Fermé	14 h - 18 h	Fermé	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
Jeudi	Fermé	14 h - 18 h	Fermé	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 17 h	Fermé
Samedi	9 h - 18 h	9 h - 18 h	9 h - 17 h	9 h - 17 h

Dernière entrée 10 min avant la fermeture

*Horaires été du 01/04 au 31/10

*Horaires hiver du 02/11 au 31/03

Déchetteries fermées les dimanches et les jours fériés.
Badge d'accès obligatoire.

1. Déchetterie de Dossenheim-Kochersberg située sur la D79
2. Déchetterie de Pfulgiesheim située sur la D666

Les conteneurs d'apport volontaire verres et vêtements sont situés **rue du Lavoir** (à l'entrée de la piste cyclable allant vers Furdenheim)

Collecte des déchets alimentaires (biodéchets) :

Deux bornes réservées aux déchets alimentaires sont installées à Hurtigheim : Rue principale à hauteur du n° 37 et rue des Forgerons en face de l'arrêt de bus scolaire.

On peut classer les déchets alimentaires en 2 catégories :

- Les non compostables (viande, poissons, pain, reste repas cuits...)
- Les compostables (épluchures coquilles d'œufs, fruits, marc de café, thé...)
- Il est interdit de déposer : des coquillages et crustacés, couches, déjections canines, litières, déchets verts, emballages (plastique, verre, métal,...) huile, capsule de café, cendres, mouchoirs, essuie-tout, peau et carcasses de gibier et sac plastique.

Quelques conseils :

- Vous habitez dans une maison et vous avez déjà un composteur :

Nous vous invitons à continuer à l'utiliser pour vos déchets compostables. Quant aux déchets non compostables vous pouvez les déposer dans les bornes.

- Vous habitez un immeuble et ne disposez pas de composteur :

Vous pouvez déposer tous les déchets alimentaires (compostable et non compostable) dans la borne.

Vous aimeriez acquérir un composteur ?

La communauté de Communes vous aide financièrement à l'acquisition d'un composteur individuel ou collectif :

- 25 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 50 € pour l'achat d'un composteur en bois
- 50 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

Quelques rappels utiles

DEPOTS D'ORDURES

Nous déplorons malheureusement de nombreux dépôts d'ordures au niveau des points d'apport de verre, au débouché de la rue du Lavoir.

Nous vous informons qu'une **caméra de vidéosurveillance** sera prochainement mise en place à cet emplacement, afin que les contrevenants puissent être interpellés. Un dépôt de plainte sera systématiquement déposé en gendarmerie pour tout dépôt sauvage qui sera constaté sur la voie publique. Nous vous rappelons que ces infractions seront redevables de 135 €.



STATIONNEMENTS SUR LES TROTTOIRS



Nous constatons de plus en plus souvent des véhicules stationnés sur les trottoirs : voitures appartenant aux riverains, voitures électriques en charge, parfois avec un câble traversant le passage, mais aussi utilitaires de chantier.

Au-delà de la gêne évidente, ces situations deviennent très dangereuses pour les piétons, en particulier pour les personnes en fauteuil roulant, les parents avec poussette, les enfants ou encore les personnes âgées, qui se retrouvent contraintes de descendre sur la chaussée pour contourner les obstacles.

Elles réduisent également la visibilité des automobilistes, augmentant le risque d'accident.

Nous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Tout véhicule en infraction s'expose à une **amende forfaitaire de 135 €**, ainsi qu'à une éventuelle mise en fourrière. **Merci à chacun de respecter ces règles essentielles afin de garantir la sécurité, la visibilité et la libre circulation de tous.**

GITES, MEUBLES DE TOURISME ET AIRBNB : RAPPEL DES OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les propriétaires qui proposent un gîte, un meublé de tourisme ou une location de type Airbnb doivent respecter plusieurs obligations légales, renforcées ces dernières années.

Toute location meublée de tourisme, qu'il s'agisse d'un gîte ou d'une location de courte durée, doit être déclarée en mairie.

Les propriétaires doivent également déclarer l'activité auprès des services fiscaux. A noter que depuis le 1er janvier 2017, les touristes hébergés sur le territoire sont soumis à la taxe de séjour et que c'est aux propriétaires de ces hébergements de la déclarer (quand bien même les plateformes se chargent de la collecter).

Une plateforme de télédéclaration a été mise en œuvre par les collectivités et l'Office de Tourisme dans cet objectif.

L'Equipe de l'Office de Tourisme Le Beau Jardin se tient à votre écoute :
4 Place du Marché - 67370 TRUCHTERSHEIM
contact@lebeaujardin.alsace
03 88 21 46 92)



LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 ET 22 MARS 2026 : COMPRENDRE LE SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE



Dès les élections municipales de mars 2026, les communes de moins de 1 000 habitants devront organiser le scrutin sous ce régime en application de la loi du 21 mai 2025.

La **pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026** dans les communes de moins de 1 000 habitants : A l'occasion des prochaines élections municipales, il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée.

Les bulletins concernés par des ratures, ou adjonctions de noms ne figurant pas dans la liste des candidats seront déclarés nuls.

En mars prochain, c'est donc le scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires (alternance femme/homme) qui s'appliquera. Il vise à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin « de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ».

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES :

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages). Pour vous inscrire vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police, ou en brigade de gendarmerie. Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance, et au plus tard la veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie.

Comment s'inscrire à l'opération tranquillité vacances ?

Inscription directement à la brigade de gendarmerie de Wolfisheim au **03.88.78.20.19** ou directement en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



BIENTOT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ? Pour tous les jeunes de nationalité Française à partir de 16 ans !

Pour quoi ? Grâce au recensement :

- Inscription d'office sur la liste électorale
- Convocation à la Journée de Citoyenneté
- Possibilité de s'inscrire aux concours et aux examens
- Possibilité de passer le permis de conduire



Alors n'attendez plus ! La démarche peut être effectuée par l'intéressé(e) ou par son représentant légal. Le recensement peut se faire en mairie avec la carte d'identité et le livret de famille.

Fêtes et cérémonies en 2025

Plantation d'un arbre de vie

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'ADOT 67/68 (**Association pour le Don d'Organes et de tissus**). Cela s'est concrétisé, le **22 mars**, par la signature d'une convention avec les représentants de l'ADOT et la plantation d'un arbre de vie symbolisant le combat des malades et de leur famille.



Une cinquantaine de personnes s'est réunie à l'aire de jeux, aux côtés des représentants de l'ADOT 67/68 pour planter l'arbre de vie. Un panneau a été installé au pied de l'arbre pour rendre hommage aux familles des donateurs et sensibiliser les personnes à cette noble cause.



Ci-dessous un article paru dans les DNA suite à l'évènement :

Hurtigheim: Un arbre de vie planté pour sensibiliser au don d'organes

Dans son allocution le Maire Jean-Jacques RUCH n'a pas manqué de saluer la délégation de l'Association pour le Don d'Organes 67/68 (ADOT) présidée par François PÉLISSIER, l'Association "Vaincre la Mucoviscidose" représentée par Serge RUFFIER, ainsi que les élus et les personnes présentes.

Témoignages poignants

Les représentants des associations exposent leurs démarches pour encourager le don d'organes et la lutte contre la mucoviscidose. Suit alors un témoignage poignant d'Agnès METZGER habitante du village et maman d'un jeune donateur parti dans la fleur de l'âge,

Le Maire quant à lui, il manifeste sa profonde satisfaction de pouvoir contribuer à sa manière à la promotion du don d'organes. A ses yeux c'est une noble cause qui mérite d'être mieux considérée. C'est un acte de générosité qui sauve des vies. Ce geste offre une seconde chance à ceux qui en ont désespérément besoin.

Par cet arbre symbolique et sa plaque informative, la commune rend hommage aux donneurs et à leurs familles. Avec ses paroles il affiche un profond respect à la maman et à la famille du donateur. Il précise qu'avec ce noble geste de solidarité, sa tragédie personnelle a pu être transformée en espoir pour les personnes en attente de greffes. Et l'édile de conclure Hurtigheim "village ambassadeur du don d'organes" veut ainsi une fois de plus afficher la solidarité qui unit ses citoyens.

Commémoration du 11 novembre

C'est sous un beau soleil qu'une petite centaine de personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts.

Mme la Pasteur Claire DE LATTRE-DUCHET entame la cérémonie avec des paroles pleines d'espérance. Après le message gouvernemental lu par l'adjointe Suzy PIECKO, les élèves de l'école élémentaire ont pris le relais avec un très beau texte intitulé "Merci". Les remerciements s'adressent aux anciens combattants et se terminent par:

*On nous a parlé de vous
On sait qu'on vous doit beaucoup
Aujourd'hui on vient vous le dire de vive voix
Pour ne pas oublier*

C'est avec une voix teintée d'émotion, que le maire Jean-Jacques RUCH, rend un hommage poignant aux malgrés-nous, ces enrôlés de force dans l'armée allemande qui ont été souvent malmenés par l'histoire durant leur vivant. Les conseillers municipaux Guillaume JUNG et Christian WAGNER énumèrent le nom des 37 victimes civiles et militaires des différentes guerres. En simultanément les enfants et adultes déposent une bougie pour chaque victime au pied du monument. S'en suivit le dépôt d'une gerbe et une minute de recueillement. L'interprétation de la Marseillaise et l'hymne Européen par le P'tit Choeur sous la direction d'Anne Catherine STIEBER fait passer un frisson au sein de l'assemblée.

La cérémonie se termine par le verre de l'amitié offert par la commune.



Marché de Noël le 6 décembre

Le 6 décembre 2025, le village a célébré une nouvelle fois la magie de Noël grâce aux bénévoles de l'Association Socioculturelle et Sportive. Dès 16 heures des chants interprétés par les enfants de l'école maternelle et le P'tit Choeur résonnent autour du grand sapin qui trône devant la mairie. A la tombée de la nuit, la place avec ses illuminations se transforme en endroit féérique. La quinzaine de chalets fait le bonheur des visiteurs en quête d'un dernier décor et de quelques gourmandises. Le marchand de sapins a érigé sa forêt devant le calendrier de l'Avent dont les enfants attendent impatiemment l'ouverture de la case du jour avec sa surprise. Un peu plus loin la locomotive rutilante confectionnée par Claude GRIMM, laisse échapper ses fumées au grand bonheur du marchand de marrons. La place est noire de monde quand apparaît la calèche avec le père Noël et ses deux lutins. Une fois la tension retombée après cette visite, les enfants sont invités à participer à des ateliers de bricolage, de maquillage et des tours en calèches.

Dans la salle de la mairie, une exposition de jouets "Légo" fait la joie des enfants et des ...adultes. Les plus téméraires s'adonnent à la constitution d'une fresque de 20 000 pièces.

La restauration n'est pas en reste pour satisfaire les gourmands. Et ce n'est que tard dans la soirée que la place retrouve son calme après avoir émerveillé petits et grands tout au long de l'après-midi.

Repas de Noël des aînés

Le 16 décembre, les aînés du village se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de Noël. Lors du mot d'accueil, le maire Jean-Jacques RUCH, manifestement ému pour sa dernière fête de Noël en tant que maire, ne manque pas de remercier chaleureusement l'assemblée pour leur soutien durant ses 3 mandats. Un moment de recueillement est observé en mémoire des 7 défunts dont 3 étaient encore présents au repas de Noël 2024.

La Pasteure Claire DE LATTRE-DUCHET a ensuite conduit un moment de recueillement, offrant une belle parenthèse de sérénité avant le festin.

Les convives ont pu savourer un délicieux repas, préparé avec soin par le chef Roland CLAUSS secondé par son épouse Annick. L'après-midi a été animée par les petits lutins de l'école maternelle, qui ont chanté des comptines de Noël et offert des cartes confectionnées de leurs mains.

Après le vin chaud préparé par Claude GRIMM et les "bredeles" offert par Roland et Annick ce sont les chants de Noël entonnés par l'assemblée qui ont clôturé une belle journée de partage à quelques jours de Noël.

La fresque en légos



Carnet de familles

Naissances en 2025



- Le 22 février : Médine YAHIAOUI
- Le 7 avril : Mahdi HANECHÉ
- Le 16 avril : Lowen KISTNER
- Le 19 juin : Victor FEIGENBRUGEL
- Le 6 juillet : Maya MERCIER
- Le 20 juillet : Léo MEYER LITSCHKO
- Le 6 août: Céleste LAMEY
- Le 12 août : Chiara FRATTO LAPP
- Le 25 septembre : Johan FOUCHEREAU
- Le 20 novembre : Sacha BAUER
- Le 28 décembre : Louise MULLER

Bon vent aux poupons
et félicitations aux heureux parents !



Mariages en 2025

- Le 29 mars : Pierre-Charles COITEUX et Elisabeth VAN-GHIST, 8 Rue de la carrière
- Le 24 mai : Martin MUCKENSTURM et Julie PFISTER, 3 Chemin Du Vieux Moulin



Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Noces d'Or en 2025

- le 7 février, Suzanne et Roland UNGERER
- le 15 novembre, Josiane et Jean-Claude NORTH

Félicitations aux heureux jubilaires !

Décès en 2025



- Le 7 février : Hélène Jacqueline CLAUSS veuve BECKER, 88 ans, 18 rue des Forgerons
- Le 3 mai : Christiane GERSCHHEIMER épouse URBAN, 77 ans, 7 rue du Houblon
- Le 21 mai : Catherine Marguerite MEHL veuve STIEBER, 91 ans, 16 rue de la Gare
- Le 23 août : Alfred FORRLER, 93 ans, 25 rue Principale
- Le 23 octobre : André PFRIMMER, 88 ans, 13 rue de la Paix
- Le 1er novembre : Jean-Luc FRANK, 65 ans, 20 rue de la Gare
- Le 9 décembre : Yvonne BOURCKART veuve FRANK, 93 ans, 20 rue de la Gare

Nous exprimons toute notre sympathie aux familles en deuil

Reconnaissez vous ces bâtiments ?



Ancienne gare de tramway,
5 rue de la Gare

Ancien restaurant du Moulin,
18 rue des Forgerons



Moulin de HURTIGHEIM,
16 rue des Forgerons

Ancienne mairie,
5 rue Principale, aujourd'hui
institut de beauté

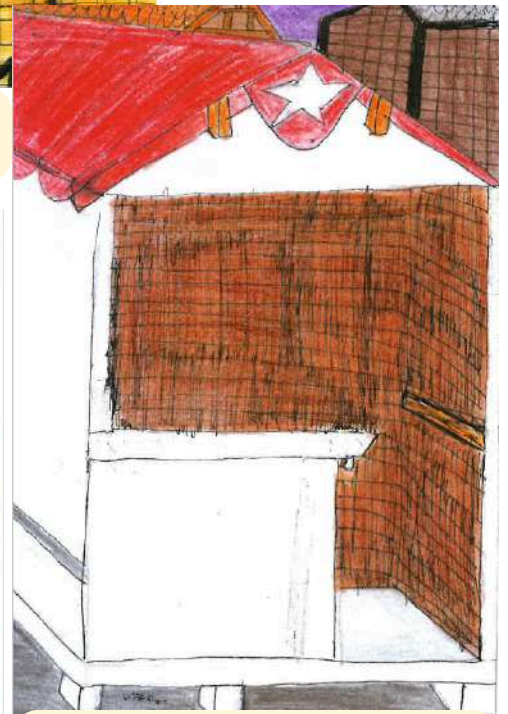




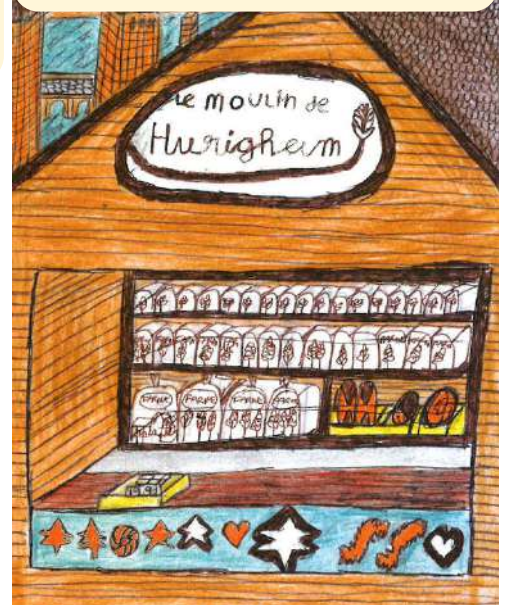
Mairie, 1 Place de la Liberté



Marché de Noël, place de la Liberté en décembre



Chalets du marché de Noël



Ces dessins sont l'oeuvre d'un jeune talent qui réside à HURTIGHEIM.

Merci à **Valentin GROSMIRE** de nous avoir transmis ses dessins, et nous lui disons un grand bravo pour son oeil aguerri et son coup de crayon affûté !

Ecole maternelle 1,2,3 Soleil

Un an de sourires, de projets et de découvertes
à l'école maternelle : retour en images

JANVIER

La fête des reines et des rois



Le cycle de patinage des Grands



FEVRIER

La Chandeleur



Le cycle de natation des Grands



MARS

Carnaval !!!



Le quart d'heure de lecture



La fête du court métrage



AVRIL

La chasse aux œufs



Les jeux de sociétés



MAI



Concert à l'Orchestre
Philharmonique de
Strasbourg



Visite de l'Atelier de l'Orgue

La fête des 100 jours d'école



JUIN



La préparation
de la kermesse sur le thème
du Moyen-Âge



Visite du château Fort de
Fleckenstein



SEPTEMBRE

C'est la rentrée 🍷🍷🍷



OCTOBRE

La semaine du goût - Intervention de Sandrine du Savoir Vert / Le potager de Joséphine



NOVEMBRE

En salle de motricité : on saute, on rampe...

Chut, on lit !



DECEMBRE



La visite du Saint Nicolas

L'école chante à la fête de Noël de Hurtigheim



Visite de l'exposition

« LEGO »



L'École en Fête, association de parents d'élèves de notre RPI organise tout au long de l'année différents évènements et actions ayant pour but la collecte de fonds pour financer les projets éducatifs et soutenir les écoles et familles dans la participation aux sorties scolaires.

En 2024-2025, l'APE n'a pas ménagé ses efforts. L'année a démarré sur les chapeaux de roue avec l'organisation d'un spectacle de magie et d'un repas convivial à Quatzenheim le 1er février 2025, avant d'enchaîner avec un atelier de Pâques le 6 avril. La kermesse de l'école élémentaire le 14 juin, a ponctué l'année scolaire en beauté. L'association a également participé au Festival Vent d'Est de Furdenheim les 5 et 6 juillet, où les bénévoles ont assuré deux journées d'animations. À la rentrée, elle a organisé un marché aux puces à Hurtigheim le 28 septembre, puis une bourse puériculture le 11 novembre, avant de retrouver l'ambiance chaleureuse du marché de Noël d'Hurtigheim le 6 décembre. Parents engagés et volontaires, ils donnent de leur temps pour collecter des fonds au profit des sorties scolaires et se mettent, tout au long de l'année, au service des écoles et des enfants.

Prochainement à ne pas manquer :

- **samedi 7 mars 2026** : Soirée spectacle et repas à la salle des fêtes de Quatzenheim. Spectacle tout public (dès 3 ans) animé par la compagnie Libellune à partir de 18h. Repas comprenant une assiette Kebab + dessert + café/tisane. **20 € par adulte, 15 € par enfant**. Réservation ouverte jusqu'au 25/02/2026 via Hello Asso (Vous pouvez scanner le QR code ci-contre pour vous inscrire).



Accueil de loisirs et périscolaire « 1,2,3 Soleil » à Hurligheim

Notre principal souci est de permettre aux enfants de passer du bon temps, de mettre en place ce qui peut permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre attrayant et apaisant.

Un temps fort durant l'été a rassemblé les enfants autour de Claude Grimm 1er adjoint, pour ensevelir une capsule temporelle qui ne sera réouverte que dans 5 ans, le 15 mai 2030. Les enfants ont déposé chacun un objet qu'ils aimaient, une photo, et inscrits sur une feuille leur souhaits pour l'avenir.



Nous essayons d'innover, de créer des occasions marquantes afin de favoriser la création de souvenirs positifs.

C'est pour cela que notre projet pédagogique est en constante évolution pour s'adapter aux besoins et désirs des enfants ; nous visons à développer des objectifs visant bien-être des enfants, leur épanouissement un exemple simple : leur donner la possibilité de choisir de faire ou ne pas faire parmi les activités qui leurs sont proposées. Nous aussi, avons-nous toujours envie de faire quelque chose ?

Cette année, nous leur proposons de manipuler fils, laine, ficelle ou fil macramé pour réaliser des cartes ou objet et se faisant ils peuvent découvrir de nouvelles activités manuelles et des nouvelles capacités.

Des activités physiques, jeux collectifs et coopératifs en salle de motricité sont proposés tous les soirs et même de temps en temps des ateliers de percussion où ils peuvent expérimenter divers instruments.



Depuis quelques années, nous poursuivons l'initiation à l'alsacien au travers de conte et de jeux bilingues grâce à des bénévoles de la bibliothèque de Quatzenheim.

En janvier, ce sont même des représentants du club folklorique de Quatzenheim qui ont passé un mercredi après-midi pour faire découvrir de près les costumes alsaciens, mais aussi pour danser, chanter tous ensemble.

Cette année, une course aux œufs dans le village a ravi les enfants. Des flyers avaient été distribués dans les boîtes à lettre annonçant le passage des enfants. Les habitants qui ont ouverts leur porte ont accueilli les enfants qui étaient heureux de recevoir des œufs. Nous leur adressons un grand merci !



Ecole de musique Daniel JURQUET

Anne-Catherine STIEBER, professeur de musique diplômée, dispense tout au long de l'année des cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale aux enfants et aux adultes de tout âge et tout niveau. Les séances se déroulent chaque jeudi dans la salle communale.

Jardin musical :

Depuis la rentrée de septembre, un jardin musical fonctionne pour les enfants de maternelle. Celui-ci connaît un vif succès! Des activités ludiques sont proposées: Histoires, comptines, rondes, jeux rythmiques, bricolages ainsi que la découverte et la manipulation d'instruments de tous horizons.



Fête de le musique :

Le 21 juin, lors de la fête de la musique, les jeunes artistes ont démontré, devant un public venu en nombre, leur savoir-faire acquis tout au long de l'année. Une prestation réussie au vu des applaudissements nourris.

Portes ouvertes :

Comme chaque année, des portes ouvertes seront organisées le **samedi 13 juin**.

Pour plus d'informations vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur www.danieljurquet.com, sur la page Facebook, Instagram et la chaîne Youtube



Paroisse protestante

Allo ?! Attention : nouveau numéro !

Désormais pour joindre la paroisse et la pasteure, vous pouvez **utiliser le numéro : 06.49.50.34.84**. C'est un numéro de portable, mais cela ne veut pas dire que la pasteure peut répondre tout le temps, alors n'ayez pas peur et laissez un message sur le répondeur.

La ligne fixe que vous connaissez (03.88.69.00.88.) sera bientôt supprimée.

Action de carême : collecte de produits d'hygiène

Le centre social protestant de Strasbourg vient en aide à des personnes démunies (quelle que soit leur religion) leur proposant accueil, écoute et soutien matériel. En plus des colis alimentaires, les produits d'hygiène sont essentiels à la dignité des personnes accompagnées. Pendant le temps du Carême, notre paroisse et notre consistoire collectent ces produits, en particulier : rasoirs et gel ou mousse à raser, dentifrice et brosses à dents (y compris des brosses à dents taille enfant), savon, gel douche, shampoing, déodorants.

Les dons peuvent être déposés lors des cultes du carême dans tout notre consistoire ou auprès de l'un des pasteurs. Merci !

Bouge ton culte !

Notre paroisse et notre consistoire proposent des cultes très variés. En plus des cultes traditionnels, d'autres formes de cultes sont proposées : cultes pour tout-petits (le 7 mars à 17h en l'église de Hurtigheim), cultes en alsacien (le 15 mars à 10h en l'église de Quatzenheim), des cultes animés par une chorale (26 avril à 10h à Ittenheim) et bien d'autres encore.



Claire DE LATTRE-DUCHET, Pasteure
36 route des Romains
67117 Hurtigheim
03.88.69.00.88
claire.delattre-duchet@uepal.fr



Pour tout savoir et ne rien rater, n'hésitez pas demander à recevoir le Nouveau Messager. Il paraît tous les deux mois et regorge d'informations sur la vie de notre paroisse et de notre consistoire. Beaucoup d'informations sont également disponibles sur le site internet de notre consistoire: <https://www.protestants-ittenheim.org/>

La semaine sainte dans notre paroisse pour donner du sens à la fête de Pâques :

- **Culte intergénérationnel des Rameaux : Le 29 mars à 10h en l'église de Hurtigheim**, pour fêter les Rameaux, ensemble, toutes générations confondues, avec un déroulement adapté en particulier aux plus jeunes. Avec la participation des enfants de l'Ecole du dimanche.
- **Jeudi saint, 2 avril à 20h à l'église de Furdenheim** : Veillée méditative qui nous conduira de la Pâque juive à la Pâque chrétienne. Veillée animée par les catéchumènes des paroisses d'Ittenheim-Furdenheim-Hurtigheim.
- **Vendredi saint, 3 avril à 10h à l'église protestante de Wintzenheim** : culte avec Sainte-Cène.
- **Marche vers Pâques : samedi 4 avril à 19h à Hurtigheim**. Rendez-vous à 19 heures dans la cour de la ferme Jung (14 rue des Forgerons), puis nous partirons pour un parcours dans la campagne, ponctué de textes méditatifs, pour nous mettre en route vers Pâques.
- **Pâques, dimanche 5 avril à 11h à l'église de Quatzenheim** : Culte avec Sainte-Cène pour fêter la résurrection

C'est la fête !

Le dimanche 7 juin, notre paroisse sera en fête. Le programme précis reste à définir, mais il y aura un culte festif à l'église de Hurtigheim, suivi d'un repas sur la place de la Liberté. Un tract avec un programme plus précis et le talon d'inscription pour le repas vous parviendra au courant du mois de mai.

Concert : le dimanche 29 mars à 16h à Hurtigheim

Le chœur des enfants de l'Ecole de Musique du Kochersberg et le chœur Ritourn'elles, dirigés par Michèle Ruch, donneront un concert le dimanche 29 mars 2026 à 16 h, en l'église de Hurtigheim.

Au programme : un voyage musical mettant à l'honneur des compositrices et des figures féminines inspirantes avec des interludes instrumentaux à la flûte, au basson, au piano et aux percussions, dans une mise en scène poétique.

Entrée libre, plateau au profit de l'entretien de l'orgue. Cordiale invitation à tous et toutes !

Paroisse catholique

Communauté de paroisses des portes du Kochersberg

La Communauté Catholique de l'Ackerland est au service des habitantes et habitants de HURTIGHEIM, notamment de celles et ceux qui sont de confession catholique, pour les accueillir et les accompagner dans leurs différentes situations de vie (attente d'un enfant, naissance, enfance, adolescence, jeunesse, mariage, maladie, décès) afin qu'elles ou ils puissent trouver leur façon de vivre aujourd'hui l'annonce du bonheur qu'est l'Évangile, et, à leur demande, célébrer les sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, réconciliation, mariage, sacrement des malades) et sacramentaux (bénédition des personnes, "cultes familiaux"...)



Tous nos remerciements sont adressés à la Municipalité qui permet à notre Communauté de célébrer une messe au mois de décembre, dans la salle d'évolution de l'école, comme le montre la photo ci-jointe.

Le calendrier des célébrations peut être consulté sur : <https://messes.info> (horaires et lieux des messes) ou le site : <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochersberg/> (scannez le QR code ci-contre)



Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser :

- à Pierre LUCAS, diacre, 7 rue des vergers à ITTENHEIM (courriel : pijo.lucas@hotmail.com, S.M.S. 06.87.62.24.09 qui se tient à votre service plus particulièrement pour la préparation et la célébration des baptêmes (enfants et adultes), mariages et funérailles.
- à M. le Curé Christophe WILLÉ presbytère, 11 rue de la mairie, à GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL 67370, courriel : paroissesportesdukochersberg@gmail.com, téléphone: 06.45.74.84.22 - 03.67.21.21.26



Association Ahmadiyya

RAMADAN 2026

📅 Début du Ramadan, le **19 février 2026**



🌙 Qu'est-ce que le Ramadan ?

Le Ramadan est le 9^e mois du calendrier musulman. C'est un mois de jeûne, de prière, de réflexion et de partage.

Pendant la journée, les musulmans :

- ne mangent pas
- ne boivent pas
- et se consacrent davantage à la prière et au bien envers les autres

❤️ Pourquoi jeûner ?

Le Ramadan permet de :

- se rapprocher de Dieu
- renforcer la patience et l'autodiscipline
- améliorer le bien-être et la paix intérieure

🤝 Un mois de solidarité

Le Ramadan est aussi un temps de générosité et d'entraide. L'association Humanity First collecte des dons pour aider les personnes en difficulté autour de Strasbourg.

🌅 L'Iftar

L'Iftar est le repas qui marque la rupture du jeûne au coucher du soleil. C'est un moment de partage, de joie et de convivialité.

Grand Iftar ouvert à tous !
**Vendredi 27 février 2026 -
19h00**

Mosquée Mahdi –
Hurtigheim



Venez partager un moment de fraternité et de découverte !

Mosquée Mahdi 2, route des Romains, 67117 Hurtigheim
strasbourg@ahmadiyya.fr

Président : Fayçal Jemaï : 06 51 78 24 40

Missionnaire : Naseer Ahmed : 06 50 76 46 35

Association socio-culturelle et sportive

L'ASCS Hurtigheim propose différentes animations, pour petits et grands, tout au long de l'année. L'idée est de permettre aux villageois, aussi bien pour les habitants nouveaux comme anciens, de se sentir bien au sein du village en partageant des moments de convivialité.

De grosses animations rythment le calendrier (fête de la musique, fête nationale, Messti du village, fête de Noël) attirant un grand nombre de villageois. Puis d'autres animations, plus ciblées sont proposées pour que chacun puisse y trouver son compte. Entre autres, nous pouvons citer : Carnaval, Osterputz (ou nettoyage de printemps) en collaboration avec la Mairie, rencontres de pétanque, la distillation à l'ancienne...

En 2025, les Stammtisch ont pris de plus en plus d'ampleur tous les premiers mardis du mois. En Alsace, on adore cette « table des rencontres ». C'est l'occasion de rencontrer du monde, d'échanger autour d'un verre et d'un repas. Braséro et musique accompagnent ce moment de convivialité.

Nous avons servi au moins 80 repas lors des dernières éditions (pizza sur baguette, croziflette, burgers, Chili con carné, lasagnes... entre autres). Nous proposons les repas à 5 €.

Les villageois peuvent manger soit dehors, soit dans la salle communale lorsque la soirée s'annonce fraîche. La réservation n'est pas obligatoire mais facilite grandement l'organisation. Un lien internet est proposé à chaque édition.



Des activités régulières sont également instaurées depuis quelques temps maintenant :

Lundi : dès 17h00 : loisirs pétanque (lors des beaux jours).
Fitness sur 2 créneaux : 18h30 et 19h30

Les 1ers mardis du mois : 14h00 : Stammtisch des aînés pour une après-midi conviviale (moments de partage, sorties au restaurant, jeux...), 17h30 après-midi jeux enfants, 18h30 Stammtisch, 19h30 : soirées jeux

Mardi et jeudi après-midi (lors des beaux jours) : sorties vélo

Dimanche matin (lors des beaux jours) : sorties VTT



Bricolages : Vous aimez fabriquer, bricoler, ou créer ? Venez aux bricolages DIY. Nathalie propose régulièrement des ateliers bricolage, chaque mois, un thème est proposé et le matériel est fourni. (Inscriptions auprès de Nathalie FORRLER au 06 85 08 08 59). Une participation de 8 € est demandée.

Enfin, nous proposerons des sorties organisées (thèmes et dates encore à définir).

ASCS HURTIGHEIM



Cotisation 2026 par foyer : 5 €

L'ASCS, c'est un Comité, des bénévoles qui aident ponctuellement et/ou régulièrement, mais surtout des participants, alors merci à tous d'être aussi nombreux à nos manifestations.

Si vous souhaitez donner de votre temps et éventuellement étoffer l'équipe d'organisation lors des manifestations, contactez-nous. Nous avons également mis en place une boîte à idées : si vous avez des remarques, des critiques, des axes d'amélioration, ON PREND TOUT !



Pour ceux qui ne nous connaissent pas, n'hésitez pas à venir vers nous, ou contactez-nous sur ascshurtigheim@gmail.com Nous serons ravis de vous accueillir !

L'année 2026 s'annonce riche en manifestations et émotions dans notre beau village, avec des rires et de bons moments à partager ensemble.

On y sera, et VOUS ?

APRES-MIDI CONVIVIALES

“Envie de passer un bon moment ? De papoter, de rire, de jouer ou de partager un café ? Vous aimez la convivialité, les échanges ?”

Rendez-vous à la salle communale tous les premiers mardi du mois de 14h à 17h30.

Au programme (selon vos envies) :

- divers jeux
- jeux de cartes
- loto bingo
- Partage de savoir-faire (tricot, crochet)
- Sorties au restaurant en covoiturage
- En bien sûr...Babelstüb (discussion)



Venez nous rejoindre, autour d'un verre, d'un café et de quelques douceurs.

Que vous habitiez Hurtigheim ou aux alentours, que vous veniez seul(e), entre amis, pour jouer ou juste discuter : **Vous êtes les bienvenus !**

Arboriculteurs

La création d'un verger

Planter des arbres fruitiers permet de disposer de fruits frais, sains et savoureux de qualité supérieure directement chez soi, tout en réduisant les achats et l'exposition aux pesticides.

Ces arbres embellissent le jardin toute l'année grâce à leurs floraisons, leurs formes naturelles et leurs couleurs saisonnières. Leur suivi procure également un véritable bien-être : de la floraison au printemps aux couleurs chaudes des feuilles en automne, observer les cycles de croissance non seulement c'est un spectacle pour les yeux mais cela apaise et renforce le lien avec la nature.

Choisir l'emplacement

La réussite d'un verger dépend d'un sol qui doit présenter une couche de terre arable suffisamment épaisse pour permettre au système racinaire de se développer. Une bonne exposition à la lumière est indispensable ; il faut éviter les zones ombragées (près d'un mur ou côté nord) et respecter les distances entre arbres pour faciliter l'entretien et la fructification.



Choisir les arbres

Il est conseillé d'acheter chez un pépiniériste local des arbres bien formés, en bon état sanitaire et des variétés résistantes aux maladies.

Rôle du porte-greffe

La création d'un arbre fruitier est liée à la variété et au porte-greffe. Le porte-greffe influence la vigueur, la floraison, la mise à fruits, la productivité, le calibre et la maturité des fruits, ainsi que l'adaptation au milieu. Il assure aussi l'ancrage de l'arbre. Le point de greffe doit impérativement rester au-dessus du sol pour éviter des problèmes de développement. Dans la pratique ce n'est pas toujours respecté avec des conséquences graves

Date de plantation

C'est un facteur essentiel pour les chances de reprise de l'arbre. La période idéale pour planter à racines nues s'étend de novembre à fin janvier, hors gel, afin d'assurer une bonne reprise.

Plantation

Les racines s'installent en fonction de la qualité du sol. Préparer un trou enrichi d'un $\frac{1}{4}$ de compost décomposé et éventuellement un engrais longue durée (pas d'engrais coup de fouet). Rafraîchir les racines abîmées ou meurtries. Un trempage et pralinage sont un plus pour favoriser un bon enracinement. Piquer un tuteur au centre du trou. Recouvrir les racines de bonne terre, tasser avec les pieds et former une cuvette d'arrosage. Attacher l'arbre avec un lien capitonné et croisé sans blesser le tronc.

Entretien après plantation

Arroser régulièrement durant les six premiers mois, Les jeunes arbres sont sensibles à la concurrence des adventices qu'il convient de supprimer. Surveiller les ligatures au fur et à mesure de la croissance et retirer le tuteur après environ trois ans selon la stabilité de l'arbre.

Sapeurs Pompiers Quatzenheim - Hurtigheim - Furdenheim

Bilan d'activité 2025 :

En 2025, 40 interventions de toute nature (secours à personne, accidents sur la voie publique, incendie, opérations diverses) ont été réalisées par les SPV de la Section.

Parmi ces interventions, 25% concernaient Hurtigheim, 25% Quatzenheim et 50% Furdenheim.

Hors intervention, les membres de la section se retrouvent au moins une fois par mois pour un temps de formation et de mise en pratique afin d'entretenir et perfectionner leurs connaissances.

Vie de la section :

L'effectif de la section compte actuellement 10 membres, avec deux recrutements en cours.

Si vous êtes intéressés et motivés pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez prendre contact avec le chef de section, adjudant-chef Arnaud DUCHET (06.86.47.84.07 ou arnaud.duchet@orange.fr).

Vous pouvez également trouver toutes les informations utiles sur le site internet du SIS 67 : <https://www.sis67.alsace/fr/spv-un-engagement-citoyen>

- Je suis motivé(e) et disponible,
- J'aime l'action et j'ai l'esprit d'équipe,
- Je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

Conditions

- Avoir 16 ans au moins,
- Ne pas faire l'objet de condamnations,
- Remplir des conditions d'aptitude physique et médicale.

The infographic is titled "Je deviens sapeur-pompier volontaire EN 4 ÉTAPES". It features a QR code in the top right corner with the text "Tout commence ici!". Below the title, there are four numbered steps (1, 2, 3, 4) illustrating the process: 1. A person at a computer, 2. A person on a phone, 3. A person with a heart rate monitor, and 4. A person in a fire truck. At the bottom, it says "DES VALEURS POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN" followed by "Altruisme | Engagement | Esprit d'équipe | Respect". The footer includes the website "www.sis67.alsace", the hashtag "#Pompiers67", and social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram, and YouTube TV, along with the logo for "SAPEURS-POMPIERS du BAS-RHIN".

L'Amicale :

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous remercie pour vos dons suite à la distribution des calendriers 2026.

ADOT 67

Et si 2026 était l'année d'une prise de décision importante !

En effet le début d'une nouvelle année est toujours favorable à la prise de bonnes résolutions pour les mois à venir.

Je vais

- faire plus de sport,
- arrêter le tabac et autres addictions,
- m'impliquer dans la vie communale et associative...

Soyons réalistes, il n'est pas certain que toutes ces résolutions tiennent tout au long de l'année.

Par contre il y a une décision qui peut tenir toute la vie et qui devrait être à l'ordre du jour de chacune et chacun d'entre nous, à savoir : " **je veux qu'à ma mort mes organes soient utilisés pour sauver des vies et j'en parle à mes proches** ".

En effet, la loi française dit que nous sommes tous implicitement donneurs d'organes sauf si de notre vivant nous avons exprimé le contraire.

Le refus peut être exprimé soit :

- en s'inscrivant sur le **Registre National du Refus** géré par l'Agence de la Biomédecine,
- en laissant un **témoignage écrit** à une personne de confiance,
- en laissant un **témoignage oral** à 2 personnes de confiance.

Si aucune des 3 possibilités d'expression du refus n'est disponible, les proches devront **témoigner** de la volonté du défunt quant au don d'organes.

Or les seuls décès pouvant aboutir à un prélèvement d'organes sont le résultat d'une mort brutale et inattendue (traumatisme crânien grave, AVC, ...) laissant les proches dans un état de détresse psychologique et morale incompatible avec la prise d'une décision sur un sujet jamais abordé avec le défunt.

C'est ainsi que chaque année entre 40 et 50% des organes utilisables en transplantation ne sont pas prélevés provoquant la mort d'environ 1000 malades inscrits sur les listes d'attente pour bénéficier d'une transplantation d'organes.

Ce constat dramatique devrait amener un maximum de personnes à se positionner par rapport à ce **geste ultime de générosité** qu'est le Don d'Organes et surtout d'en informer ses proches.



Plantation de l'arbre de vie le 22/03/2025

Pour toute question relative au don d'organes et de tissus humains, vous pouvez **contacter l'ADOT 67/68** soit :

- Par courrier : 7 rue du Héron 67300 Schiltigheim
- Par mail : contact@adot67.org
- Par téléphone : 07.89.31.76.90

Association des donateurs de sang bénévoles du Kochersberg



Donner son sang, c'est semer des graines de vie et d'espoir.

Chaque don est un acte d'amour qui grandit le cœur de celui qui le reçoit.

Chacun d'entre nous a un super pouvoir entre ses mains : Utilisons-le et semons le bonheur autour de nous.

Tout le monde connaît l'importance du sang dans nos vies. Le sang, ainsi que ses composants, ne se fabriquent pas : seuls les dons permettent de disposer des produits dont les malades ont besoin. Malgré cette conscience, seulement 4 % de la population passe à l'acte.

À côté du sang, le don de plasma est de plus en plus nécessaire. Ce don sauve bien plus que vous ne l'imaginez : de nombreuses pathologies nécessitent l'utilisation de plasma ou de médicaments fabriqués à partir de plasma. La crise sanitaire que nous avons traversée a mis en lumière notre dépendance et la tension qui existe pour ces produits. Un don par saison suffirait à combler les besoins. Des déplacements en groupe sont régulièrement organisés.

N'hésitez pas à nous contacter.

Soyons nombreux à nous déplacer lors des collectes organisées dans nos villages pour accomplir ce geste solidaire, et profitons de nos passages près des maisons du don pour donner notre plasma dès que possible

En 2026 nous espérons à nouveau pouvoir vous accueillir nombreux à l'une de nos 4 collectes restantes du secteur :

- **Jeudi 23 avril** à Quatzenheim
- **Jeudi 23 juillet** à Furdenheim
- **Jeudi 24 septembre** à Osthoffen
- **Jeudi 26 novembre** à Quatzenheim



Nous vous accueillons **entre 16h30 et 20h**

D'autres collectes sont organisées également dans les communes voisines. Toutes les infos sont disponibles sur le site internet : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> Ce site vous permet également de prendre rendez-vous si vous le souhaitez.

Contact :

Stéphanie BARTH : 06 67 66 98 06

barthstef67@gmail.com

Claude GRIMM : 06 36 96 88 36

grimm.claude@wanadoo.fr

Si vous avez un peu de temps à consacrer pour aider les autres, nous serions ravis de vous accueillir au sein de notre association pour nous épauler dans notre tâche.





Notre village a du talent

Alsa Pare-Brise



Réparation et pièces automobiles

Christophe THOMAS
1 Place de la Gare
67117 HURTIGHEIM
03.88.69.03.40

ALSACE BRICOLAGE



Damien ROCHELET
HURTIGHEIM
06.89.06.37.59

ECOMEYER



Isolation, rénovation intérieure, et électricité

4 rue de la Gare
67117 HURTIGHEIM
www.ecomeyer.com
06.62.90.74.61

Eternelle Douceur



Institut de beauté
5 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
elodie@eternelledouceur.fr
03.69.48.37.86

Franck HELM

Peinture intérieure / extérieure, revêtements mural et sol



31a rue Principale,
67117 HURTIGHEIM
06.30.50.05.23
franck.helm-peinture@outlook.fr

Galerie d'Art



Nicole BUCK
21 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
06.85.22.95.42
www.galerienicolebuck.net

HD - DIGITAL Hélène DEPRET



Social média & community manager
helene@hd-digital.fr
07.68.17.49.25
https://www.instagram.com/helene_strasbourg/

Horticulture Schreiner



Vente de produits horticoles
18 rue de la Gare
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.06.77
www.horticulture-schreiner.fr

Inqo Vidéo



Vidéaste/Photographe
35 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
06.45.22.68.84
inqovideo@gmail.com
www.inqo-video.com

La Ferme du Petit Thomas



Elevage et vente de viandes
24 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
diemer.thomas@yahoo.fr
06.31.39.63.57

MAV SERVICES



Bricolage, jardinage et petits travaux

Alexandre ZWINGER
12 rue de la Gare
67117 HURTIGHEIM
06.52.17.05.85

alexandrezwinger@gmail.com

MOLLY & Cie



**Pet-sitting -
Garde d'animaux à domicile**
Julie ZEMKÉ
12 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.34.33.03.98
<https://www.instagram.com/Molly.cie/>

Moulin de Hurtigheim



Farines artisanales
16 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.00.16
www.moulin-hurtigheim.fr

NK2I - Hi Tech Elec



**Electricité / Chauffage
Sanitaire / Rénovation**
17 rue du Lavoir
67117 HURTIGHEIM
06.88.80.99.91
www.nk2i.fr

SYNRGETICS



Bureau d'études en ingénierie des fluides, électricité, VRD, thermique et environnement :

David FRIONNET
12F route des Romains
67117 HURTIGHEIM
06.38.18.61.01
<https://synrgetics.com>
david.frionnet@synrgetics.com

Aidez-nous à mettre à jour cet annuaire

Si votre activité ne figure pas ci-dessus, nous vous adressons nos plus sincères excuses et vous invitons à nous le signaler au plus vite par téléphone au **03.88.69.02.09** ou par courriel : mairie@hurtigheim.fr

Numéros utiles



MAIRIE, 1 Place de la Liberté	Tél	03.88.69.02.09
	E-mail	mairie@hurtigheim.fr
	Site internet	www.hurtigheim.fr
Le Maire	Jean-Jacques RUCH	06.77.53.06.72
1 ^{er} Adjoint	Claude GRIMM	06..36.96.88.36
2 ^{ème} Adjoint	Suzy PIECKO	06.71.26.55.93
Secrétaire de mairie	Maeva SCHAUDEL	03.88.69.02.09
Directrice d'Ecole	Mélanie FOURCAULT	03.88.69.16.50

Communauté de Communes Kochersberg-Ackerland	Accueil	03.88.69.76.29
Gendarmerie		Faire le 17
Gendarmerie de Truchtersheim		03.88.69.60.08
SAMU		Faire le 15
Numéro d'urgence Européen		Faire le 112
Sapeurs Pompiers		Faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable
Chef de section des Pompiers	Arnaud DUCHET	06.86.47.84.07
SOS Mains Strasbourg		03.88.67.44.01
SOS Médecins 67		03.88.75.75.75
Centre antipoison		03.88.37.37.37
Pharmacie d'ITENHEIM		03.88.69.00.14
Pharmacies de garde		32 37

Réseau d'aides et d'écoute		
Drogue, alcool, tabac info service		08.00.23.13.13
Allo enfance maltraitée		faire le 119
Cellule d'écoute violences conjugales		3919
Fil santé jeunes		08.00.23.52.36
Sida info service		08.00.84.08.00
Aide à la personne	UTAMS de SAVERNE	03.69.33.20.00
Assistante sociale (sur rdv)	Centre médico-social de Wasselonne – Mélanie NOEPEL	03.69.33.21.50

Enfance et Petite Enfance

Relais Petite Enfance TRUCHTERSHEIM		03.88.51.00.03
Périscolaire Elémentaire 2 rue Emile Wagner	M. Jordan LEFLON	03.88.59.30.13 / 07.88.41.10.72
Périscolaire Maternelle 3 rue de l'Ecole	Mme Elisabeth VALTON	03.88.64.92.48 – 06.37.94.75.82

Vie Associative

Association Socioculturelle et Sportive	Jean-François JAECK	ascshurtigheim@gmail.com
Arboriculteurs	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Stammtisch -Après-midi récréatives	Nathalie FORRLER	06.85.08.08.59
Conseil Presbytéral - Mme la Pasteure	Claire DE LATTRE-DUCHET	06.49.50.34.84
Association l'Ecole en Fête	Tiphaine SCHLOTTER	06.70.67.39.62

Autre numéros utiles

Centre des Finances Publiques – Impôts	Schilligheim,	03.88.19.16.20
	14 rue des Petits Champs	
Conciliateur de justice	Freddy SCHMIDT	06.23.24.82.36
Collège de Truchtersheim	Catherine DOLLAT, Principale	03.88.59.69.10
CeA : Centre d'entretien et d'intervention de Wasselonne		03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients	39.90
	Commercial	10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Urgence	03.88.75.20.75
SDEA Alsace Moselle	Schilligheim –	03.88.19.29.19
	Accueil clientèle	03.88.19.29.99
	Urgence	03.88.19.29.19 (journée)
		03.88.19.97.09 (soir, sam, dim, JF)
Service du cadastre	Schilligheim	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	FISCHER (Bouxwiller)	03.88.70.76.74